



---

## **DELIBERATION N° 184/2021/CACL**

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021 À 09H00  
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

---

### **PORTANT APPROBATION DU TYPE DE DECHETTERIE ET DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE LA DECHETTERIE DE MACOURIA**

Nombre de Conseillers en exercice : 49  
Nombre de Conseillers Présents : 30  
Nombre de Procuration : 05  
Date de convocation : mercredi 08 décembre 2021

Nombre de suffrages exprimés : 35  
Vote :  
Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille vingt et un, le vendredi dix-sept décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Gilles ADELSON, 1<sup>er</sup> Vice-Président - Monique AZER (Visio) - Serge BAFAU, Conseiller - Julner BELIZAIRE - Ruth BIDIU-CEPRIKA (Visio) - Pascal BRIQUET - Daniel CASTOR - Louis-Mike CALUMEY - Jean-Philippe CHAMBRIER - Kenny CHEN-TUNG - Claire CHINON - Xavier CLERVAUX - Liser CLIFFORD (visio) - Yahya DAOUDI - Corine DIMANCHE - Elaine JEAN - Farah KHAN, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Patrick LECANTE, 4<sup>ème</sup> Vice-Président - Yolande MILZINCK-CINCINAT - Sandrine JACQUES-GAÏL - Roland LOEMIE, 1<sup>er</sup> Membre du Bureau - Hélène PAUL - Claude PLENET, 3<sup>ème</sup> Vice-Président - Stéphanie PREVOT BOULARD, 3<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Anne-Michèle ROBINSON, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Hélène SERVIUS - Rolande SILEBER - Serge SMOCK, Président - Eliodore TORVIC - Patricia VICTOR

**ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES** : Dominique BERTON → **Procuration** à Patricia VICTOR - Albanie CIPPE, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente → **Procuration** à Anne-Michèle ROBINSON - Thierry ELIBOX, 8<sup>ème</sup> Vice-Président → **Procuration** à Yolande MILZINCK-CINCINAT - Phong LY, 5<sup>ème</sup> Vice-Président → **Procuration** à Patrick LECANTE - Sandra TROCHIMARA, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente → **Procuration** à Serge SMOCK - Seedna DELAR → **Procuration** à Daniel CASTOR

**ÉTAIENT ABSENTS** : Jean-Victor CASTOR - Eugène EPAILLY - Christian FAUBERT - Serge FELIX - Teed GASPARD - Nestor GOVINDIN - Chester LEONCE - Mickaël MANCEE - Tineffa NAISSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH - Axel RINO - Magali ROBO-CASSILDE, 2<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Corinne SIGER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Rolande SILEBER

\*\*\*\*\*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;

**Vu** la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission Environnement Déchets du vendredi 10 décembre 2021 ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission Finances/Fiscalité réunie en séance le lundi 13 décembre 2021 ;

**Entendu** l'avis favorable du Bureau du mercredi 15 décembre 2021 ;

**Entendu le Rapport N° 184/2021/CACL** du Président, relatif au choix du type de déchetterie et plan de financement pour la construction de la déchetterie de Macouria.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**DONNE ACTE** au Président de son **Rapport N° 184/2021/CACL** relatif au choix du type de déchetterie et plan de financement pour la construction de la déchetterie de Macouria.

**APPROUVE** la construction d'une déchetterie de type « déchetterie à plat » pour un coût global de **deux millions cent-quatre-vingt-quinze mille euros (2 195 000 €)**.

**APPROUVE** le plan de financement suivant pour la construction d'une déchetterie à plat sur la commune de Macouria :

Financeurs	Etudes	Taux de participation (%)	Travaux	Taux de participation (%)	Communication	Taux de participation (%)
Autofinancement CACL	30 000€	30 %	624 000€	30 %	12 500€	50 %
ADEME	70 000€	70 %	750 000€	36 %	12 500€	50 %
FEDER	0 €	0 %	706 000€	34 %	0€	0 %
Total des ressources	90 000€		2 080 000€		25 000€	

**AUTORISE** le Président à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

**AUTORISE** le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schoelcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.*

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le vendredi 17 décembre 2021

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

**Serge SMOCK**